



Agenda 21 Saint Marcellin

Diagnostic restreint – Trait d'Union

Saint-Marcellin, une ville attractive

Saint-Marcellin connaît une attractivité sans précédent. Ce que l'on remarque d'abord, c'est le bassin de vie qui attire de nouveaux habitants, sous l'effet de la périurbanisation des agglomérations voisines (Grenoble et Valence) : des prix du foncier et de l'immobilier accessibles, un cadre de vie naturel, des services et commerces contribuent à cet « idéal » que représente « la maison individuelle à la campagne ».

Cependant, l'augmentation de +12% d'habitants entre 1999 et 2007 à Saint-Marcellin est plutôt liée à des mouvements internes au pays Sud Grésivaudan. Ce sont notamment beaucoup de personnes âgées ou citoyens en quête de services et commerces de proximité, qui viennent s'y établir.

Tous les atouts d'une grande

La ville concentre en effet tous les atouts d'une « grande ville » dans une ville à taille humaine : les emplois, les logements (notamment locatifs et sociaux), de nombreux services et établissements médico-sociaux (dont un hôpital), un dynamisme culturel et associatif (avec le Diapason), les administrations (notamment le pôle de l'ancienne manufacture), les établissements scolaires, la gare, les commerces et le marché.

Une anticipation bien amorcée

La ville, en lien avec les intercommunalités, semble avoir anticipé ce nouvel essor par de nombreuses actions, à commencer par la réalisation du Plan Local d'Urbanisme, qui ouvre le quartier de la Plaine à l'urbanisation, et préserve les coteaux, pour offrir un « poumon vert » à la ville, et réduire les risques naturels ; la création du Diapason, l'office du tourisme intercommunal, le développement de zones d'activités économiques, l'aménagement de la gare et du pôle administratif, les régies d'eau et d'énergies, la chaufferie-bois, le nouveau centre aquatique intercommunal structurent le territoire et anticipent les besoins futurs.

Affirmation du rôle de ville centre

Ainsi, à mesure que le territoire du Sud Grésivaudan s'organise en tant que véritable pôle urbain autonome vis à vis des agglomérations proches (Grenoble et Valence), le rôle de centralité que joue Saint-Marcellin au sein du bassin de vie s'affirme à tous niveaux.

Une ville en butte à son développement rapide

De « petite ville », Saint-Marcellin est devenue un pôle urbain central, dont le développement rapide se heurte aujourd'hui à certains problèmes. Une arrivée massive de personnes âgées (12% de 75 ans et + en 2007) a entraîné une saturation des services d'aide à l'autonomie, aujourd'hui principalement assumés par le CCAS. L'augmentation du nombre de personnes âgées prévue par l'INSEE et leur maintien de plus en plus long à domicile préfigurent des nécessaires réajustements dans l'aide à l'autonomie. La ville n'est en outre, pas équipée en logements adaptés.

Par ailleurs, la ville est aux prises avec la précarité ; en effet, Saint-Marcellin compte un nombre plus important qu'ailleurs de foyers non imposés, les bénéficiaires du RMI sont 3 fois plus nombreux qu'en Isère (les jeunes sont plus touchés), on recense un nombre significatif de logements vétustes et les logements sociaux sont saturés. Ainsi les logements anciens et vétustes jouent parfois le rôle de parc social, ce qui entraîne une précarisation de ces populations qui sont alors touchées par la précarité énergétique... Malgré les efforts de rénovation réalisés grâce à l'OPAH intercommunale, cette situation perdure ; la crise économique qui a touché le pays Sud Grésivaudan plus qu'ailleurs ne fait qu'amplifier de phénomène.

Par ailleurs, le soutien aux sports et à la culture ainsi que la mise à disposition des équipements qui fait depuis longtemps la renommée de la ville (et qui permet d'apporter un dynamisme dans une ville) arrivent aussi à des limites, sachant que de plus en plus d'adhérents sont externes à la ville.

Enfin, la polarité de Saint-Marcellin crée aujourd'hui des problématiques de déplacements dans la ville, qui subit les impacts d'un flux de 13 000 véhicules/jour, en transit ou à destination de Saint-Marcellin. La ville peut-elle continuer à assumer seule ce rôle de pôle urbain central, alors que s'étend son attractivité ?

Un bassin ouvrier et agricole, une économie résidentielle qui se développe

Saint-Marcellin fait partie d'un vaste bassin d'emploi qu'est le pays Sud Grésivaudan, dont les spécificités sont l'agriculture et l'industrie (et notamment la plasturgie, la mécanique, l'électronique, le bois et papier).

L'économie de Saint-Marcellin est caractéristique d'une ville, avec 80 % des établissements issus du tertiaire (commerces, services, administrations et santé action sociale), ce qui représente 2/3 des emplois, et qui tend à augmenter. Les tendances économiques que l'on remarque sont les suivantes : d'abord le développement d'une économie résidentielle dans tout le bassin, en lien avec l'arrivée de nouvelles populations (constructions, commerces, services à la population) ; le processus de baisse d'emplois dans l'industrie se poursuit, aggravé par la récente crise, qui a eu pour effet l'augmentation des demandeurs d'emplois mais aussi une précarisation accrue de l'emploi (intérimaires, CDD...); une filière bois se développe sur le bassin.

Le chômage touche particulièrement les jeunes et les hommes, les qualifications sont peu élevées, les salaires plus bas qu'ailleurs. Une configuration qui va peu à peu s'estomper avec l'arrivée de cadres et professions intermédiaires issus du bassin grenoblois et venant s'installer sur le territoire.

Enfin, on note que l'économie se joue à l'échelle intercommunale, voire au niveau du pays : des territoires qui favorisent déjà le dynamisme économique, du moins autant que possible, car malgré le développement des zones d'activités, le territoire peine à les remplir, car il souffre de l'éloignement par rapport aux autres pôles économiques plus forts (Valence, Grenoble, Lyon).

L'agriculture et le tourisme : des secteurs qui représentent des opportunités indéniables pour le bassin de vie.

L'environnement comme cadre de vie et comme ressource : un atout inestimable pour Saint-Marcellin

Saint-Marcellin bénéficie d'un cadre de vie de qualité, grâce à un environnement préservé dans la ville : les coteaux, la plaine, les arbres en centre-ville, la Cumane qui doit être restaurée et valorisée. Les paysages sont de qualité, donnant à voir les Chambarans, le Vercors... L'environnement représente aussi une ressource : l'eau, le bois, mais aussi l'agriculture.

De nombreux projets ont été lancés pour réduire les impacts environnementaux : nouvelle station d'épuration, amélioration des rendements des canalisations, nouveau système de collecte des déchets (redevance incitative), développement des énergies renouvelables, nouveau système d'éclairage public.

Les principaux enjeux résident dans la forte consommation énergétique des bâtiments et équipements qui sont anciens ; en outre, la voiture individuelle règne sur l'ensemble du territoire et apporte nuisances et pollutions, malgré le développement du train ; en outre, des risques naturels sévissent sur le territoire (inondations et coulées de boue), mais nettement atténués par la construction à venir de bassins de rétention ; enfin, l'urbanisation croissante crée des obstacles aux corridors écologiques, reliant entre elles les zones d'habitat remarquables, comme l'Isère et le plateau des Chambarans.

L'Agenda 21, une bonne opportunité pour concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la ville, en lien avec son intercommunalité et en concertation avec ses habitants

L'Agenda 21 a déjà réuni plus d'une cinquantaine d'habitants, élus, agents et partenaires de la ville lors d'un Forum de lancement et d'ateliers de concertation pour partager l'état des lieux du territoire. La participation de chacun a été bénéfique pour faire parler les chiffres, les expliquer, et témoigner du territoire vécu ; chacun a été utile à sa manière, avec son histoire et ses mots pour dire les atouts et les faiblesses du territoire. Cette implication de tous est saluée et plébiscitée par l'équipe municipale, qui souhaite poursuivre ce travail de concertation lors des phases à venir : atelier prospectif, stratégie, plan d'actions, évaluation.

Venez nombreux pour construire le projet d'agenda 21 et faites passer le message à votre voisin(e)...